



Source : Service communication - CC Terre de Camargue

Thierry FELINE
1^{er} Vice-Président / Maire de Saint-Laurent d'Aigouze

Robert CRAUSTE
Président / Maire de Le Grau-du-Roi

Pierre MAUMEJEAN
Vice-Président / Maire d'Aigues-Mortes

Projet de Territoire Terre de Camargue

Séminaire Atelier - 9 juillet 2021

Notre projet de territoire nous permet de fixer collectivement notre avenir commun en Terre de Camargue. Il est le fruit d'un processus progressif de dialogues et de rencontres-débats. La précédente publication a permis de présenter la démarche d'élaboration du projet et le premier séminaire-atelier de juillet 2021.

Cette seconde publication livre les résultats des 3 ateliers d'approfondissement des enjeux et de définition des objectifs. Dans la continuité d'une démarche participative, ces ateliers ont, à nouveau, associé les élus, les équipes d'encadrement de la collectivité mais aussi de nombreux acteurs de la société civile : associations, entreprises, institutions. Cette séquence « enjeux-objectifs » s'est conclue par une conférence prospective permettant de basculer sur l'étape suivante consacrée aux actions. En écho aux principaux enjeux et objectifs identifiés, cette conférence a permis d'entendre des paroles d'experts extérieurs au territoire et d'ouvrir le champ des possibles pour l'avenir du territoire.

Docteur Robert CRAUSTE
Président de la Communauté de communes
Terre de Camargue

Le point de départ : les séminaires des élus

Animés par Nelly Frontaneau, ces trois séminaires conduits entre janvier et mai 2021 avaient pour objectif de renforcer la cohésion de l'équipe des élus communautaires et de faire émerger une motivation collective pour élaborer ensuite un projet commun. En introduction du séminaire-atelier du 9 juillet, ont été rappelés les temps forts et les conclusions de ces séminaires.

A cette occasion, **2 « guides »** pour ce projet de territoire ont été exprimés et formalisés.

1 Le fil conducteur de la démarche
« Notre Territoire en Camargue désirable et durable. »

- > « Notre »
Cohésion / Attachement / Ensemble / Fierté
- > « Territoire »
Paysages / Activités / Patrimoine / Femmes Hommes du territoire
- > « Camargue »
Elle est nommée
- > « Désirable »
Attractivité / Authenticité / Toujours et Encore

2 Des axes de travail autour de
« Notre A.D.N. : Authenticité, Déploiement, Nature (l) »

- > « A : Authenticité »
Traditions / Patrimoine / Culture
- > « D : Déploiement »
Développement économique / Urbanisation maîtrisée / Solidarité / Mobilités
- > « N : Nature (l) »
Paysages / Protection de l'Environnement / Eau / Energies / Déchets

Le choix : une démarche participative

La Communauté de communes a enclenché, à la suite de ces séminaires, une démarche d'élaboration du projet de territoire avec l'appui de l'Agence d'Urbanisme région nîmoise et alésienne. Le choix a été fait de mobiliser non seulement les élus, mais aussi l'ensemble des techniciens et administratifs de la collectivité dans un premier temps, puis des acteurs locaux dans un second temps, sans l'implication desquels l'élaboration et l'appropriation d'un projet commun ne serait pas possible.

A'U

L'Agence d'Urbanisme région nîmoise et alésienne (A'U) est une structure associative, outil d'ingénierie mutualisé qui a pour vocation d'accompagner les collectivités locales et l'État dans leurs réflexions en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. L'A'U est aussi un lieu de débat sur l'avenir des territoires et concourt à l'harmonisation des politiques publiques.

Ses principales missions concernent :

- ✓ l'observation pour mieux comprendre les territoires et de leurs évolutions,
- ✓ la planification stratégique et la réalisation de documents cadre,
- ✓ la projection spatiale, sociale ou économique.

L'agence a réalisé de nombreuses missions de production ou d'accompagnement de projets urbains ou de territoire comme ceux de Beaucaire Terre d'Argence ou de Nîmes Métropole.

L'atelier : « Regards partagés » sur le territoire

La première étape collective du processus d'élaboration du projet a été la conduite d'un séminaire-atelier « Regards partagés » sur le territoire le vendredi 9 juillet 2021, à la salle Vincent Scotto de Saint-Laurent d'Aigouze, se caractérisant par :

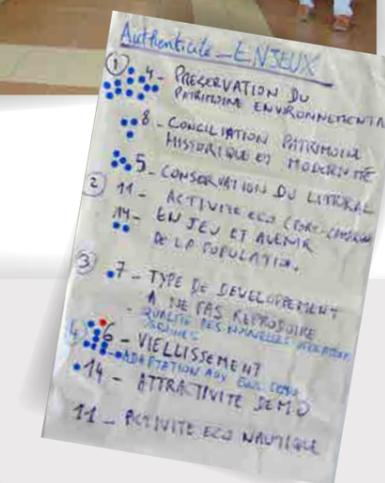
- > une participation des élus et du personnel technique et administratif communautaire, répartis en 4 tables de 5 à 6 personnes ;
- > un travail s'inscrivant dans les trois axes de travail identifiés lors des séminaires d'élus (Authenticité, Déploiement, Nature) complétés d'un axe plus transversal (Partage) ;
- > une expression des participants à partir de planches photos relatives à la thématique traitée :
 - identification d'1 ou 2 images caractérisant Terre de Camargue,
 - identification d'1 ou 2 images évoquant un enjeu pour le territoire ;
- > une restitution collective par les rapporteurs (1 par table et par thème) ;
- > une présentation par l'A'U d'éléments de diagnostic et des enjeux préétablis ;
- > une hiérarchisation finale des enjeux par les participants (choix de 2 enjeux prioritaires par personne).



Echanges entre élus et techniciens (table 4)



Présentation de la synthèse des enjeux par M. Régis Vianet



Contenu des 4 axes de travail et thèmes abordés



1

Le territoire vu par les participants

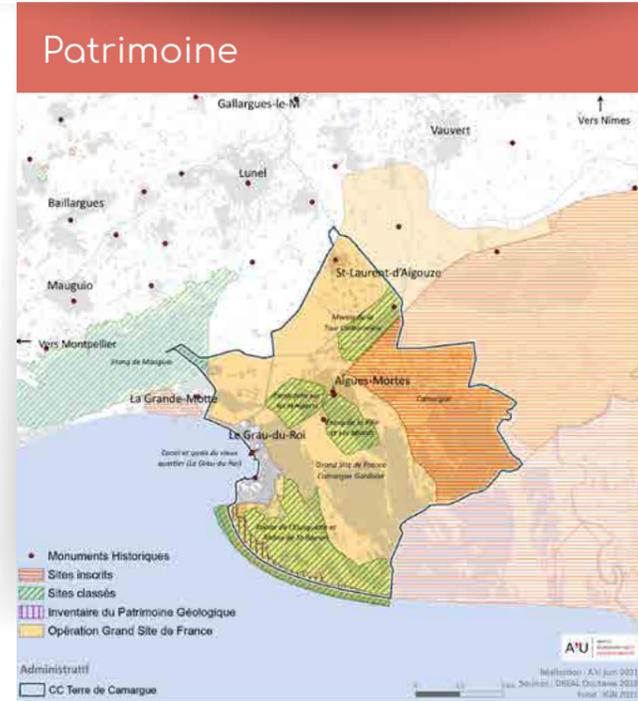
En premier lieu pour les participants, l'image du territoire est celle de la Camargue avec les zones humides, les flamants roses et les chevaux. Elle apparaît pour les participants comme l'essence de l'identité du territoire, représentant à la fois traditions et environnement. En second lieu, les images représentant les traditions et la culture (joutes pour la culture littorale, abrivados pour la culture bovine et l'arrière-pays) ressortent également comme des caractéristiques saillantes. Enfin, les autres points évoqués sont le patrimoine, la modernité, la tradition touristique, l'ouverture et l'activité fluviale. Port-Camargue a également été pointé comme une caractéristique forte de l'aménagement du littoral et du développement du territoire.



Le territoire décrypté par l'A'U

Un patrimoine urbain et naturel remarquable

La CC Terre de Camargue dispose d'une grande diversité paysagère et urbaine, représentant un patrimoine reconnu à l'échelle nationale au travers de divers classements et labels. Territoire de traditions, Terre de Camargue offre une programmation culturelle et événementielle riche (particulièrement en saison estivale) et perpétue les traditions camarguaises avec l'organisation d'événements tels que les joutes nautiques, les abrivados, etc. Le territoire compte plusieurs sites touristiques majeurs, notamment les remparts et les salins d'Aigues-Mortes, la plage de l'Espiguette, la tour Carbonnière et le Seaquarium.



Une offre culturelle et sportive variée

En complément des équipements touristiques, le territoire compte également des équipements sportifs variés et nombreux ainsi que trois médiathèques fonctionnant en réseau.



Un vieillissement de la population

La CC Terre de Camargue présente ces dernières années (2012-2017) un taux de variation annuel moyen légèrement négatif du fait de son solde naturel, mais demeure un territoire attractif avec un solde migratoire de +0,21%. Le solde naturel négatif est dû à deux facteurs : d'une part, un vieillissement marqué de la population (160 personnes de plus de 65 ans pour 100 personnes de moins de 20 ans) et, d'autre part, à une progression du nombre de ménages d'une personne et un recul des couples avec enfants.



Les enjeux prioritaires du projet de territoire selon les participants

- ✓ Préservation du patrimoine environnemental 77
- ✓ Adaptation aux évolutions démographiques, vieillissement notamment 8 + 0
- ✓ Conservation et gestion du littoral 4
- ✓ Conciliation du patrimoine historique et modernité 3
- ✓ Qualité des nouvelles opérations urbaines, et types de développement à ne pas reproduire 1
- ✓ Avenir de la population et quel équilibre face à l'attractivité démographique 1
- ✓ Activités économiques nautiques (Port Camargue) 0

Pour chaque axe, le contenu des échanges est restitué ici sous forme de tableau indiquant les caractéristiques et les enjeux identifiés, classés selon les photos retenues. La colonne Priorisation dans les tableaux des enjeux indique le nombre de votes recueillis par chaque enjeu lors de la hiérarchisation. Le 0 signale un désaccord exprimé sur l'un des enjeux.

Une prédominance des résidences secondaires

Concernant le parc de logements, le territoire compte un taux élevé de résidences secondaires (67%) et un parc de résidences principales dominé par des logements de grande taille (4 pièces ou plus) et majoritairement occupée par leur propriétaire (56%).

Source : Service communication - CC Terre de Camargue

DÉPLOIEMENT

L'aménagement urbain et le développement économique

2

Le territoire vu par les participants

Pour les participants, la mobilité apparaît comme une caractéristique majeure du territoire et ce à travers plusieurs prismes. Tout d'abord, la mobilité ferroviaire contribue à tisser des liens en interne mais aussi avec l'extérieur du territoire. La photographie du train longeant les remparts d'Aigues-Mortes a amené les participants à placer également Terre de Camargue à la rencontre des traditions et de la modernité. Ensuite, pour certains participants, ce territoire est caractérisé par la saisonnalité des mobilités et par la sensation de « dépossession » du territoire que peuvent ressentir les usagers du quotidien qui subissent les bouchons. Les points de blocage, notamment les nombreux ponts, sont ainsi identifiés comme des éléments réellement problématiques. En dehors de la thématique de la mobilité, les activités séculaires (viticulture, salins, pêche) ont été identifiées comme une caractéristique forte du territoire. Enfin, la présence de logements à la limite de l'indécence dans les centres a également été soulevée.



Le territoire décrypté par l'A'U

Une économie présente

L'emploi au sein de la CC Terre de Camargue est cristallisé par la sphère tertiaire avec 55% des emplois dans le secteur des commerces, transports et services et près de 27% dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale. Le territoire est dépendant des dépenses des ménages avec une sphère présente (biens consommés au sein du territoire) qui englobe 79% des emplois salariés. L'emploi agricole, bien que représentant encore 6,4% des emplois, est en net recul ces dernières années.

De grandes surfaces commerciales

En matière d'équipement commercial, le territoire est marqué par de très fortes densités commerciales, avec une surreprésentation des surfaces commerciales ramenée au nombre d'habitant en comparaison du département ou des EPCI voisins. Ce différentiel s'explique entre autre par l'afflux estival important de population.

Des capacités touristiques importantes

Du fait de son attractivité estivale, Terre de Camargue dispose de larges capacités touristiques avec la possibilité pour le territoire de multiplier sa population permanente par plus de 10 en période estivale. On compte un grand nombre de places dans les hébergements collectifs, auquel s'ajoute le large potentiel d'accueil dans les résidences secondaires.

Une desserte multimodale

La CC Terre de Camargue dispose d'une desserte multimodale avec à la fois une ligne ferroviaire à destination de Nîmes (10 TER en période estivale et 6 le reste de l'année) ainsi que 2 lignes de bus LiO (plus d'une dizaine d'allers-retours par jour). L'analyse des flux domicile-travail fait ressortir que la majorité des actifs occupés de la CCTC travaillent au sein même du territoire (61%) et que les actifs sortants sont tournés en priorité vers Montpellier Méditerranée Métropole et dans une moindre mesure vers le Pays de l'Or ou Nîmes Métropole.

Les enjeux prioritaires du projet de territoire selon les participants



Mobilité durable et innovante, traditions, futur et modernisme 16

Requalification de l'habitat, notamment dans les centres 7

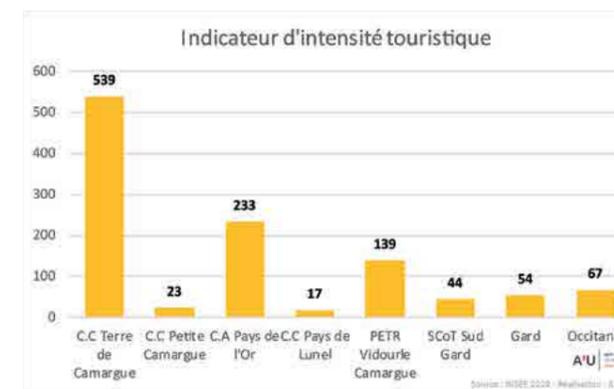
Développement et conservation des activités séculaires, (économie, traditions et enjeu climatique) >

Services intergénérationnels 3

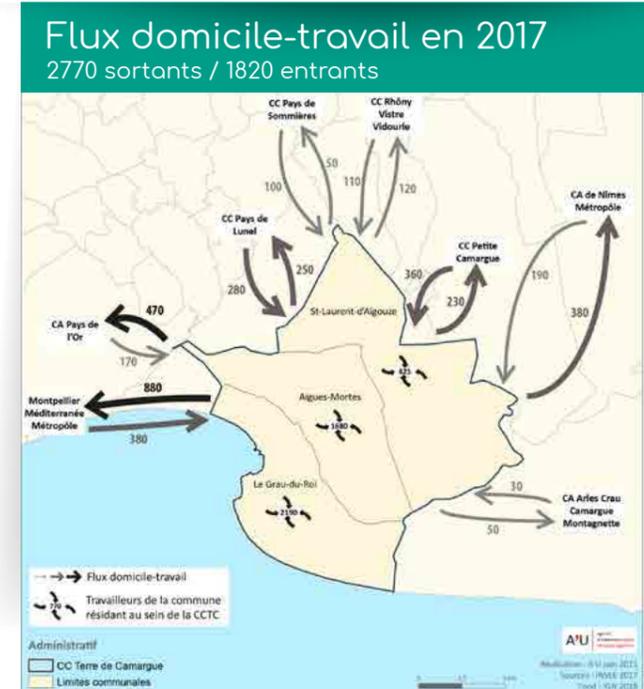
Accompagnement des entreprises dans l'évolution des modes de consommation 2

Logements collectifs ○○○

Pour chaque axe, le contenu des échanges est restitué sous forme de tableau indiquant les caractéristiques et les enjeux identifiés, classés selon les photos retenues. La colonne Priorisation dans les tableaux des enjeux indique le nombre de votes recueillis par chaque enjeu lors de la hiérarchisation. Le ○ signale un désaccord exprimé sur l'un des enjeux.



Source : Service communication - CC Terre de Camargue



3

Le territoire vu par les participants

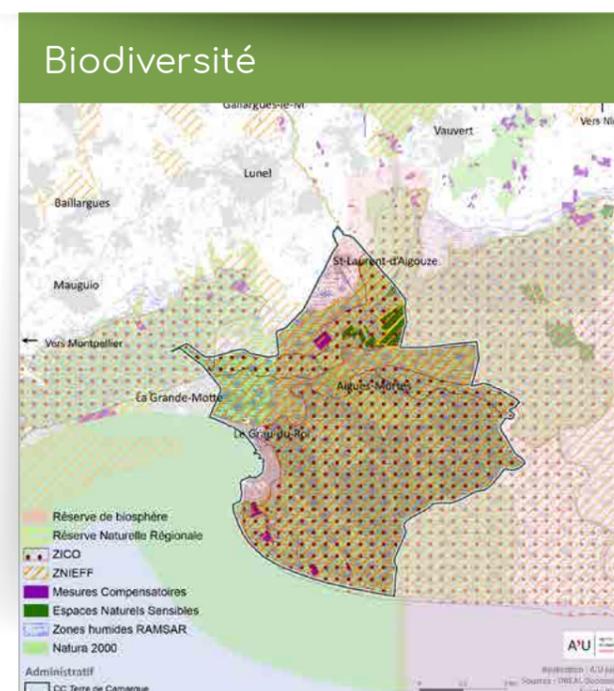
Les participants se sont ici exprimés sur les caractéristiques principales de leur territoire par rapport à l'environnement, à l'eau et aux risques. La richesse écologique du territoire ressort comme la caractéristique principale de Terre de Camargue, à la fois du point de vue de la faune, de la flore et des ressources. La seconde caractéristique mise en avant est l'eau qui occupe aujourd'hui une large part du territoire et cristallise des enjeux d'avenir à la fois économiques, humains, écologiques. Elle soulève également des problématiques de résilience face aux risques, d'évolution du trait de côte, et de réponse aux besoins à venir (eau potable, arrosage, lutte contre la salinité, etc.). Enfin, ont également été identifiés comme points saillants l'adaptation au changement climatique et les compétences de la communauté de communes en matière de gestion de l'environnement (eau et déchets).



Le territoire décrypté par l'A'U

Un riche patrimoine naturel

Le territoire de Terre de Camargue est reconnu comme un hot spot de biodiversité internationale, notamment au travers de classements tels que les zones humides RAMSAR et la réserve de biosphère Camargue. Un grand nombre de zonages attestant de la biodiversité exceptionnelle de ce territoire sont existants, si bien que la quasi-totalité du territoire est concernée par un zonage biodiversité.



Une ressource en eau menacée

Territoire de terre et d'eau, la CC Terre de Camargue est composée pour 16% de surfaces en eau et pour 36% de zones humides. Toutefois, certains de ces espaces présentent aujourd'hui des caractéristiques dégradées avec 2 masses d'eau souterraines en mauvais état qualitatif ainsi que le Vistre et 3 étangs en mauvais état chimique. Concernant l'eau potable, le territoire est alimenté à 50% par le captage AEP d'aimargues et à 50% par l'eau potabilisée du Rhône. Dans un contexte de changement climatique, la hausse des températures va entraîner un déficit hydrique plus grand et pourrait générer une pression accrue sur la ressource en eau.



Une vulnérabilité aux risques naturels

La CCTC présente une forte vulnérabilité au risque inondation avec la totalité de sa population qui vit en zone inondable et 95% du territoire classé en zone rouge du PPRi. L'aléa de submersion marine est largement étendu sur le territoire et risque de s'aggraver dans les années à venir dans un contexte de changement climatique, avec une hausse du niveau de la mer prévue entre +0,8m et +1m d'ici à la fin du siècle.

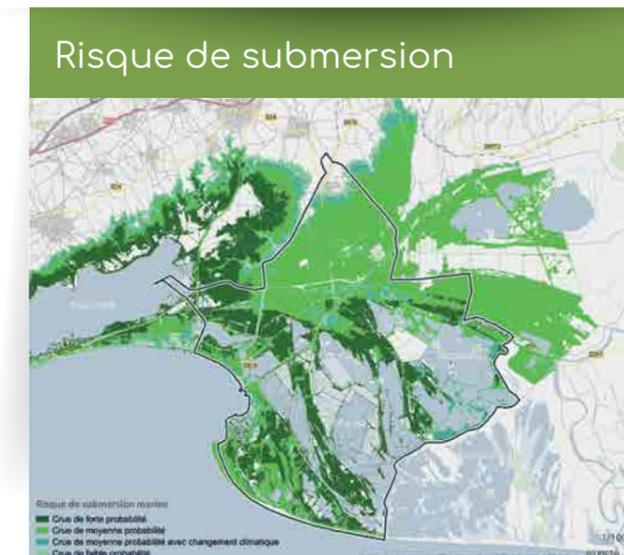
Les enjeux prioritaires du projet de territoire



✓ Enjeux sur l'eau : ressource et risque, résilience	77
✓ Submersion marine et adaptation à la montée des eaux/salinité	11
✓ Conciliation du développement des énergies renouvelables et de la qualité du cadre de vie	77
✓ Adaptation au changement climatique, notamment sur la question de l'eau potable	5
✓ Production locale agricole	3
✓ Adaptation à la salinité	0

Un secteur résidentiel énergivore

Le secteur résidentiel est le secteur le plus consommateur d'énergie sur la CCTC avec 38% des consommations contre 31% à l'échelle du Gard. Ceci peut s'expliquer en partie par la forte proportion de logements énergivores sur le territoire : 33% du parc de logement de Terre de Camargue est composé de classes E ou plus contre seulement 18% à l'échelle du Gard.



Pour chaque axe, le contenu des échanges est restitué sous forme de tableau indiquant les caractéristiques et les enjeux identifiés, classés selon les photos retenues. La colonne Priorisation dans les tableaux des enjeux indique le nombre de votes recueillis par chaque enjeu lors de la hiérarchisation. Le 0 signale un désaccord exprimé sur l'un des enjeux.

➤ La table ronde : « Regards croisés » avec les territoires voisins



Cette table ronde a permis aux participants de croiser leur vision sur les territoires voisins de leur propre EPCI. Les points communs se dégagent dès les présentations des participants et se confirment au fil des échanges : l'authenticité, le patrimoine naturel et urbain, l'eau...

Des affinités et des ressemblances qui amènent Pierre Raviol à déclarer : « *Ici c'est mon territoire, je suis comme chez moi* ». Pour Jean-Luc Descloux, dont les propos sont relayés par Patrice Fournier, Terre de Camargue est un territoire d'inspiration et une vitrine gardoise, tout autant authentique qu'économique, par son rapport à la mer.

Une identité mais aussi des spécificités qui font s'interroger sur des rapprochements futurs par le double ancrage de Terre de Camargue, maritime/littoral et terrestre, par sa proximité et des intérêts partagés / dynamiques communes avec Montpellier Métropole, les autres EPCI du PETR Vidourle-Camargue, Nîmes Métropole et la CA Arles Crau Camargue Montagnette.

Un territoire entre Provence et Languedoc, entre terre et mer...

Des sujets particuliers ont été abordés lors de cette table ronde : l'eau, le transport ferroviaire et le tourisme. Ils constituent d'ores et déjà des sujets de travail en commun. Ce sera d'ailleurs la conclusion des échanges : « **il faut travailler ensemble.** »

Participants

- **Pierre Raviol**
Conseiller communautaire CA Arles Crau Camargue Montagnette, 3e adjoint au maire d'Arles, président du Symadrem, vice-président du Parc naturel régional de Camargue.
- **Robert Crauste**
Président CC de Terre de Camargue, maire du Grau-du-Roi, conseiller départemental canton d'Aigues-Mortes.
- **Patrice Fournier**
Directeur de l'A'U, « porte-parole » de Jean-Luc Descloux et animateur de la table ronde.

La problématique du risque



Le risque d'inondation (Rhône, Vidourle) et la submersion marine constituent des problématiques partagées par la CA ACCM et la CCTC Terre de Camargue, toutes deux présentes au sein du Symadrem qui joue un grand rôle dans la défense à la mer et l'aménagement des digues. Un risque et une géographie partagés qui font que, lorsqu'il déborde, le Rhône se déverse dans la Camargue jusqu'à Aigues-Mortes.

La culture du risque est donc nécessaire car, selon P. Raviol, « nous ne sommes jamais protégés à 100 % ». Des travaux d'aménagement sont bien entendu également indispensables, notamment le confortement des ouvrages. Ils permettent à la fois de limiter le risque, de se réapproprier les digues par des itinéraires cyclables et donc de développer le tourisme tout en faisant de la pédagogie.

La mobilité à la croisée des chemins



Le train est au centre des réflexions sur la mobilité d'aujourd'hui et de demain. Disparu et regretté côté Camargue provençale, sauvé et maintenu côté Camargue gardoise grâce à la mobilisation des élus notamment, il dispose d'un fort potentiel de développement sur la ligne de Nîmes au Grau-du-Roi.

Robert Crauste : « cette ligne de chemin de fer doit avoir cette vocation de vecteur du quotidien et d'accès touristique à la mer, à la Camargue, au patrimoine, aux remparts... ». Les exemples donnés par M. Crauste (tram-train à Dossenheim, Loire à Vélo) illustrent bien cette capacité du ferroviaire à répondre à de nombreux besoins de mobilité.

La ligne Nîmes – Le Grau du Roi fait l'objet d'une réflexion de type Contrat d'axe initiée par Nîmes Métropole qui associera dès octobre les représentants des CC Terre de Camargue et Petite Camargue.

Un tourisme à réinventer



La valorisation d'un patrimoine d'une très grande richesse aussi bien en Provence (« Arles, ville provençale d'une beauté inouïe ») qu'en Languedoc avec Aigues-Mortes, mais également les « villages » qui ont su préserver circulades et places plantées, est aujourd'hui la vitrine d'un tourisme local complémentaire sur nos territoires (également Nîmes Métropole, ndr). Les 3 communes de Terre de Camargue comptabilisent pas moins de 13 monuments classés dont 2 phares.

La carte culturelle est donc bien présente, notamment à Arles qui y associe également la modernité (cf. fondation et tour Luma). C'est l'esprit d'un tourisme moderne et intelligent qui tend à se développer aujourd'hui, faisant le lien entre l'urbain et les espaces naturels ou agricoles, qui promeut des traditions ferment d'identité (course camarguaise par exemple) tout en adaptant ou en créant des événements qui renouvellent ces traditions (férias = risotto, congrès du saucisson...).

Cela peut s'appliquer au tourisme de masse, balnéaire, source d'emplois important, qui permet d'attirer des touristes également intéressés pour visiter Arles.

PARTAGE / La concertation et la communication

Un enjeu de partage et de co-élaboration du projet de territoire

4

Le territoire vu par les participants

Comme confirmé à l'issue des échanges de l'atelier 4, qui était consacré au thème du partage, il est apparu que nombre de participants considéraient l'importance d'une information régulière de la population mais, au-delà, d'une implication large des acteurs locaux dans le processus-même.

Expositions
Presses
Influenceurs
Site internet
Partenariat
Réflexion
Réseaux Sociaux
Écoute
AMO
Concertation
Réunions Publiques
Participation
Co-construction
Régie
Magazine
Information
Appels à Projets



- Pratiques actuelles issues de la liste de mots-clés préétablie.
- Pratiques complémentaires identifiées par les participants.

Les enjeux prioritaires du projet de territoire

- | | |
|---|----|
| ✓ Faire ensemble et faire savoir | 14 |
| ✓ Association des citoyens aux décisions | 7 |
| ✓ De la concertation à la co-construction | 6 |



La suite du processus d'élaboration du projet de territoire intégrera fortement les attentes exprimées ci-dessus, ce qui se concrétisera par la tenue de **3 ateliers thématiques** de partage et d'approfondissement des enjeux fin 2021, associant à nouveau élus et personnel technico-administratif, mais aussi, cette fois, de nombreux acteurs de la société civile pouvant apporter une contribution aux sujets traités : associations, entreprises, institutions, personnes-ressources...

Un **séminaire prospectif** se tiendra ensuite, il permettra d'entendre des paroles d'experts extérieurs au territoire dans différents domaines correspondant aux enjeux identifiés et de partager une réflexion sur de possibles pistes d'avenir pour le territoire.

Crédits / Réalisation A'U (sauf mention contraire)
Crédits photos A'U (sauf mention contraire)
www.audrna.com

A'U

agence
d'urbanisme région
nimoise et alésienne

Arnaud Rollet
Chargé de missions
04 66 29 22 99
arnaud.rollet@audrna.com

Communauté
de communes
Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

Eric GUARDIOLA
Directeur Général des Services
04 66 73 93 11
e.guardiola@terredecamargue.fr

Découvrez votre territoire
CartA'U
www.audrna.com

